

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 35 (1947)

**Heft:** 724

**Artikel:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-266122>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

**...A GENÈVE**

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES** consultez

**DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES**  
**NATURAL LE COULTRE S. A.**  
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

**La Pharmacie MARKIEWICZ**  
24, Corrairie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales prévues aussi bien que pour les caisses malades.  
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

**La montre**  
élégante et précise

chez  
**ZBINDEN**  
3, rue de Coustance  
17, rue du Mt-Blanc



**Waterman**  
à cartouche  
d'encre

**PAPETERIE BRIQUET** Rue du Marché 38  
GENÈVE Téléphone 4.10.30

**Le cadeau signé et qui plaît**  
se trouve chez  
**Noverraz**  
Place Neuve 4 Potier

**Volailles - Conserves**  
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs  
**R. CRISTIN** ... Genève  
2, ROUTE DE CHÈNE Téléphone 4.28.79  
5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

**L'Association du tricet**  
9, rue de la Confédération  
GENÈVE 26, rue de Bourg  
LAUSANNE

travaux qui ne doivent exiger aucune connaissance professionnelle. L'aide-infirmière ne doit jamais remplacer la garde en cas d'absence, on ne doit pas lui demander non plus des nettoyages, ni d'aider aux veilles, ou dans la division des malades infectieux.

**Engagement :** après une période d'essai d'une durée convenable, l'aide s'engage à rester dans l'hôpital six mois au minimum, et à accomplir volontiers les travaux dont elle a promis de se charger.

**Dédommagement :** en dehors de l'entretien, une rétribution de 60 fr. par mois, au minimum, qui sera augmentée selon l'âge et la préparation. Les aides qui n'habitent pas dans l'hôpital reçoivent un dédommagement correspondant à leurs frais d'entretien.

Ces aides peuvent être engagées aussi pour la demi-journée. Elles pourraient prendre, dans ce cas, un des repas principaux à l'hôpital et recevoir de l'argent de poche.

**Divers :** le temps qu'une jeune fille a passé comme aide-infirmière ne peut en aucun cas être considéré comme une partie de l'apprentissage consacré à la préparation professionnelle. Ceci doit lui être communiqué d'emblée.

**Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses**

Séance du Comité du 23 janvier 1947.

Dans sa première séance de l'année, le Comité de l'Alliance a appris quelle suite avait été donnée par les départements intéressés aux pétitions relatives à l'abus des liqueurs et à l'ampleur de

**CAISSE D'ÉPARGNE**  
DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON  
DE GENÈVE

GARANTIE PAR L'ÉTAT Réserves et dépôts 125.000.000

Dépôts de 1 à 20.000  
COUPONS — GARDE DE TITRES  
Corrairie 4

L'exportation des chaussures et textiles. Il a été heureux d'apprendre que M. le Conseiller fédéral Petitjean avait pris connaissance avec intérêt de l'opinion des femmes concernant l'entrée de la Suisse dans l'Organisation des Nations unies.

L'assemblée générale de l'Alliance aura lieu en octobre à Aarau ; quelques sujets de conférence ont déjà été retenus et le comité a examiné les propositions à soumettre aux associations pour l'élection de la Présidente de l'Alliance et la réorganisation du Comité. Une circulaire renseignera prochainement les associations sur ces points.

Le Comité adressera des propositions à la Commission du Congrès féminin suisse en ce qui concerne le contenu de la publication qui doit être éditée pour rendre compte des travaux du Congrès.

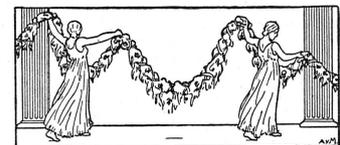
Le Comité s'est prononcé en faveur du maintien de la Commission consultative des femmes pour les questions d'alimentation et a approuvé en principe la création d'un institut ménager à buts scientifiques qui a fait l'objet d'une résolution du Congrès féminin suisse.

Les rapports des diverses commissions ont retenu l'attention du Comité en particulier sur les questions suivantes : assurance-vieillesse, rationnement, contrôle des loyers, composition du pain, etc.

Un projet très intéressant prévoyant une rencontre des membres des associations féminines suisses avec des déléguées du Conseil national des femmes françaises qui doit avoir lieu à Montreux en avril a été présenté par M<sup>lle</sup> le Dr Giroud. Les Suisses s'occuperaient de préparer le programme pour les questions touchant au travail de maison et à l'éducation des enfants déficients et les Françaises feraient part des expériences qu'elles ont faites depuis qu'elles ont le droit de vote.

M<sup>me</sup> Haemmerli-Schindler a donné les résultats complets des collectes entreprises en 1946 par l'œuvre de secours des femmes suisses en faveur des mères et des enfants affamés.

V. W.



**A travers les Sociétés**

**Conférence de Mme Simone Hauert à Fribourg.**

Sous les auspices du Cercle artistique, M<sup>me</sup> Simone Hauert a donné une causerie qui a eu toute l'attention de ses auditeurs. Avec logique, clairvoyance et cœur, M<sup>me</sup> Hauert a mis en lumière tout ce que la femme actuelle dépense de souplesse, de savoir faire, d'esprit d'adaptation et souvent de sacrifice pour affronter les complications chaque jour renouvelées et les responsabilités accrues de notre époque, tout en conservant une stabilité indispensable à son rôle primordial de femme et de mère.

L'équilibre étant rompu qui plaçait d'un côté le soldat au camp, de l'autre la femme au coin de l'âtre, la guerre totale anéantit l'âtre et exterminie le berceau... l'homme et la femme sont donc sur le même plan quant aux risques, et leurs activités conjuguées ne peuvent être efficaces que moyennant droits égaux.

Les quelques apaisements que la science apporte à nos tâches ménagères sont largement dépassés par de nouvelles tâches, qui auraient épouvanté nos mères et qu'on ne nous pardonnerait pas de négliger. Il serait à souhaiter que la jeune fille s'en rendit compte plus tôt et sache placer le sentiment de ses responsabilités avant la recherche de son agrément personnel.

Suivant la destinée de la femme sur le plan

social M<sup>me</sup> Hauert a regretté de devoir constater combien le rôle actif de la femme reste en dessous de ses possibilités par le fait qu'elle n'est pas représentée dans les organisations qui s'occupent de l'enfance et dans quantité de domaines qui sont essentiellement ceux de la femme. Souhaitons qu'à son prochain passage à Fribourg M<sup>me</sup> Hauert affronte le grand public qui ne pourra que lui être reconnaissant de mettre en lumière des points qu'il ne soupçonnait pas.

J. DERRON-ULIAC.

**Cours d'éducation civique**  
(Groupement civique genevois)

M. le conseiller administratif Fernand Cottier, chargé du deuxième cours de la série, prouva qu'il était aussi bon pédagogue qu'excellent édile de notre cité. Il sut si bien retenir l'attention de son auditoire que les indications fournies se fixaient aussitôt dans les esprits. Nous ne résumerons pas ici sa conférence pour deux raisons. Après quelques mots consacrés aux diverses formes de la commune en Suisse, l'analyse des particularités de la commune genevoise sont d'un intérêt très grand pour nous, mais purement local. Ensuite, si nous donnions le compte rendu de chacun des cours, nos lectrices s'imaginaient qu'elles peuvent simplement s'instruire à distance, sans se déranger. Or ce n'est pas le cas. Chacun des cours embrasse un vaste sujet que le conférencier s'efforce déjà de condenser en une heure, si nous condonsions encore ce condensé, nous ne donnons au lecteur qu'un savoir illusoire et approximatif. Le seul moyen de s'instruire véritablement sur ces divers sujets c'est de venir en personne.

**Union chrétienne de jeunes filles**  
(Genève)

M<sup>lle</sup> Eliane Lavarino, journaliste, inaugura, le 1<sup>er</sup> février, le cycle de conférences publiques consacré aux carrières féminines. Elle étudia spécialement les problèmes qui concernent l'ouvrière à domicile, l'employée de maison et l'ouvrière d'usine. Les enquêtes personnelles qu'elle a menées dans ces différents milieux ont abouti aux conclusions auxquelles on est toujours parvenu dans ce journal : les femmes ne sont, le plus souvent, pas assez bien préparées à leur profession, elles ne se groupent pas assez pour défendre leurs intérêts, c'est pourquoi beaucoup sont contraintes de rester toute leur vie dans la catégorie des ouvriers non qualifiés et d'accepter des salaires misérables.

Dans son introduction, M<sup>lle</sup> Mathilde Gampert avait défini le but de ce cycle d'études, qui est justement d'amener le plus de femmes possibles à la compréhension des nécessités de l'existence actuelle afin de trouver une solution équitable et fraternelle à tant de douloureux problèmes sociaux. On espère que le public féminin comprendra l'urgence qu'il y a à discuter ensemble ces divers sujets et soutiendra, de sa présence nombreuse, ces rencontres amicales.

**Pour mieux se connaître**

Cette année encore, le secrétariat général de Pro Juventute organisera des échanges de jeunes d'une durée d'un an ou pour les vacances d'été, entre les diverses régions linguistiques de notre pays. Voilà une heureuse façon de passer ses vacances en joignant l'utile à l'agréable !

Ces placements offrent toute garantie, car chacune des places entrant en question est au préalable contrôlée par une personne de confiance. Les frais se limitent au billet de chemin de fer et à l'argent de poche.

En général, les échanges d'un an se font au printemps (début de l'année scolaire). Envoyez donc au plus vite votre demande à Pro Juventute, Service de vacances pour la jeunesse, Seefeldstrasse 8, Zurich. Le secrétariat fournit sur demande tous renseignements utiles.

**POMPES FUNÈRES OFFICIELLES**

de la Ville de Genève, Caroge et Lancy  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

**EN CAS DE DÉCÈS**

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES



**CANTON DE VAUD**

FREY - WICKY  
TISSUS - VEVEY

**DRAPS DE LITS**

**„LE GARILLON“** Place Chauderon  
LAUSANNE  
Restaurant - Tea-room sans alcool  
Restauration soignée à prix modiques  
Son Tea-room

**Art Rustique suisse**

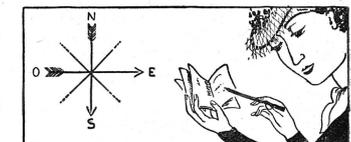
Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.  
Bois tournés et Poteries.  
Tous travaux faits à la main en Suisse.  
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12<sup>bis</sup> (entresol) LAUSANNE

**Le Portail Blanc**  
WHITE GATES

**English Tea-Room and Library**  
LA TOUR-DE-PEILZ  
Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram : „White Gates“

**Pharmacie Morel**  
2, rue d'Italie - VEVEY

Abonnées, lectrices, qui voulez vous établir au Tessin, adressez-vous pour tout achat ou location d'immeuble à M<sup>me</sup> Volonteri, amie de notre cause et de notre journal. Agence immobilière «Voluntas» Via Pretorio 2, Lugano.



**Carnet de la Quinzaine**

**Samedi 8 février :**  
GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. : Thé mensuel. — 16 h. 45 : causerie sur *La Maurienne*, par M<sup>me</sup> Maurice. — 17 h. 30 : *Quelques mois sur le Village Pestalozzi*, par M<sup>lle</sup> K. Jentzer.  
GENÈVE : Union chrétiennes de jeunes filles Taconnerie 5 (2<sup>me</sup> étage). *Culture physique et formation du caractère*, par M<sup>me</sup> Ch. Moret.

**Mardi 11 février :**  
GENÈVE : Salle Centrale (Madeléine), à 20 h. 30 : *La Confédération et les autorités fédérales*, par M. Jean Dutoit, député.

**Samedi 15 février :**  
GENÈVE : Union chrétienne de jeunes filles Taconnerie 5 (2<sup>me</sup> étage) à 17 h. 15 : *Les expériences d'une officière de police*, par M<sup>lle</sup> E. Amman.

**Mardi 18 février :**  
LA CHAUX-DE-FONDS : A 20 h. 15, sous les auspices de la Commission scolaire et de la Section locale pour le suffrage féminin : *Les droits politiques de la femme*, par M. le Dr. Henri Perret, conseiller national.  
GENÈVE : Salle Centrale (Madeléine), à 20 h. 30 : *L'organisation du travail*, par M. R. Leyvraz, rédacteur en chef du « Courrier de Genève ».

**Samedi 22 février :**  
GENÈVE (pour le local consulter notre prochain numéro), à 20 h. 30, sous les auspices de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, *L'activité des femmes françaises dans la vie publique actuelle*, par M<sup>me</sup> Poinso-Chapuis, avocate et député, membre du M. R. P.

**Dimanche 23 février :**  
VEVEY : Maison de paroisse à 17 h. : *L'activité des femmes françaises dans la vie publique actuelle*, conférence par M<sup>me</sup> Poinso-Chapuis, député et avocate, membre du M. R. P.

**Lundi 24 février :**  
GENÈVE : Restaurant de l'Arquebuse, rue du Stand 31, à 19 h. précises : 25<sup>me</sup> anniversaire de l'Association des Anciennes élèves de l'Ecole secondaire ; souper (4 fr.) et revue Inscriptions : M<sup>me</sup> Seiler, 2, place Reverdin.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENÈVE